

[Prénom Nom]

[Adresse]

[Raison sociale de l'entreprise], SIREN [numéro]

[Adresse de l'entreprise]

Lettre recommandée avec demande d'avis de réception

[Ville], le [date]

Objet : mise en demeure [de commencer] [d'achever] [de reprendre] les travaux du devis n° [numéro] du [date]

Madame, Monsieur,

Par devis signé le [date], je vous ai confié les travaux suivants : [nature des travaux], à l'adresse [adresse du chantier], pour un montant de [montant] € TTC. Je vous ai versé un acompte de [montant] € le [date]. [Les travaux devaient commencer le [date] et être terminés le [date].] [Aucune date n'ayant été convenue, ils devaient être exécutés au plus tard trente jours après la conclusion du contrat (code de la consommation, article L216-1).]

Or [les travaux n'ont pas commencé] [les travaux sont interrompus depuis le [date]] [les travaux réalisés présentent les défauts suivants : [liste précise], constatés le [date] [par procès-verbal de commissaire de justice]]. [Signalés dans l'année qui suit la réception, ces désordres relèvent de la garantie de parfait achèvement (code civil, article 1792-6).]

Par la présente, je vous mets en demeure [de commencer] [d'achever] [de reprendre] ces travaux, conformément au devis, dans un délai de [15] jours à compter de la réception de ce courrier. Restent à réaliser ou à reprendre : [liste exhaustive].

À défaut d'exécution dans ce délai, je serai en droit de résoudre le contrat (code civil, articles 1224 et 1226 ; code de la consommation, article L216-6) et de vous demander la restitution des sommes versées [— dans les quatorze jours s'agissant de travaux non fournis à temps (article L216-7)], ou de faire exécuter les travaux par une autre entreprise et de vous en réclamer le coût (code civil, article 1222). Je me réserve en outre de demander réparation de mon préjudice (article 1231-1) et de saisir le conciliateur de justice ou le médiateur de la consommation, puis le tribunal compétent.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

[Signature]

Pièces jointes : copie [du devis signé], [du justificatif de l'acompte], [des photos], [du procès-verbal de constat], [des échanges écrits].